**Zeitschrift:** Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle

Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen

Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

**Herausgeber:** Schweizerische Verkehrszentrale

**Band:** - (1946)

**Heft:** [1]: La Suisse au travail = Switzerland at work

**Artikel:** Technicum neuchâtelois Le Locle-La Chaux-de-Fonds

Autor: Perret, Henri

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-775697

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

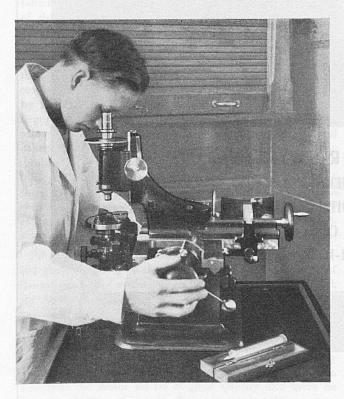
## Technicum neuchâtelois Le Locle-La Chaux-de-Fonds.

Par M. le Dr Henri Perret, Le Locle

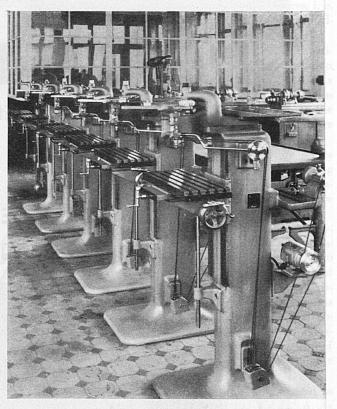
Avant 1933, il y avait, dans les montagnes neuchâteloises, deux établissements similaires: le Technicum du Locle et le Technicum de La Chaux-de-Fonds. Durant la dernière crise de chômage, qui a frappé si fortement la région, les autorités cantonales et communales, obligées de réaliser des économies, décidèrent de fusionner les deux établissements concurrents, créant ainsi, dès 1933, le Technicum neuchâtelois. Cela permit d'améliorer sensiblement l'enseignement, tout en réalisant de grosses économies.

Le Technicum neuchâtelois compte trois groupes bien distincts d'élèves: les techniciens, les praticiens, les apprentis des Arts et Métiers, sans compter toutes les personnes qui suivent des cours de perfectionnement.

Les techniciens formés en mécanique, en horlogerie, en électricité font, parallèlement, leurs études théoriques et pratiques: une partie de la journée est consacrée aux leçons, le reste aux travaux d'atelier et de laboratoire. Ce parallélisme entre la théorie et la pratique présente évidemment de grands avantages, mais il entraîne, inévitablement, des frais considérables pour l'établissement qui est obligé d'avoir des parcs de machines importants et coûteux. Il est vrai que ces derniers servent à l'instruction de la deuxième catégorie d'élèves, les praticiens (qui deviendront, ultérieurement, ouvriers ou contremaîtres) formés dans les diverses sections de l'établissement: écoles



Technicien horloger travaillant à la machine à pointer et à mesurer.



Pantographes fabriqués par la section de Mécanique du Locle.

d'horlogerie, de mécanique, d'électrotechnique, d'art industriel, d'arts et métiers, de boîtes et de travaux féminins.

La troisième catégorie comprend les apprentis de l'artisanat des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'une partie du Val-de-Ruz et de quelques localités du Jura bernois, apprentis qui suivent les cours professionnels et d'instruction générale rendus obligatoires par la loi fédérale sur la formation professionnelle.

Ainsi, le Technicum neuchâtelois groupe tout l'enseignement industriel, technique, pratique et complémentaire. Il s'occupe donc de toutes les professions manuelles. Il en résulte pour lui des ressources considérables, puisqu'il peut faire appel pour la création de son matériel d'enseignement, pour son outillage, pour l'équipement de ses ateliers et de ses laboratoires, à la main-d'œuvre qu'il forme lui-même dans une quantité de métiers.

Depuis quelques années, les autorités ont fait des efforts considérables pour moderniser l'enseignement, équiper au mieux toutes les sections de l'établissement. L'industrie a participé généreusement à cet effort, en faisant bénéficier le Technicum de dons en espèces, en machines, en appareils divers, dont la valeur atteint près de fr. s. 500 000.— pour les cinq derniers exercices. Un autre effort systématique, et qui mérite d'être souligné, a été fait pour que le Corps enseignant soit toujours initié

aux méthodes industrielles. Chaque année, un nombre important de maîtres et professeurs font des stages dans les meilleures usines du pays, ou suivent des cours de perfectionnement.

D'autre part, les bureaux techniques et les ateliers de l'établissement sont en relations étroites, constantes, avec les industries de la région qui lui confient quantité de travaux, d'études et de recherches.

Dans les ateliers, et d'une façon assez générale, les méthodes de travail sont calquées sur celles de l'industrie: même organisation, mêmes exigences; certaines des écoles de l'établissement peuvent être qualifiées d'écoles usines, où la bienfacture est la chose essentielle, bien entendu, mais où l'on n'a pas négligé le facteur «temps» si important à l'usine.

Le Technicum neuchâtelois occupe, totalement ou partiellement, huit bâtiments. De vastes projets, soumis aux conseils communaux des deux villes, tendent à agrandir considérablement encore les bâtiments principaux par la construction d'annexes qui permettraient de concentrer les enseignements principaux, disséminés aujourd'hui, de développer ateliers et laboratoires, de créer des salles de cours bien appropriées aux enseignements spéciaux qui s'y donneraient.

L'Union suisse des techniciens, les sociétés d'anciens élèves sont en contact étroit avec le Technicum; elles ont leurs représentants au sein des commissions. Comme leurs membres occupent, généralement, des postes importants dans l'industrie, et sont bien au courant des exigences de cette dernière, leur collaboration est particulièrement fructueuse.

On jugera de l'importance du Technicum neuchâtelois, par les quelques chiffres suivants: l'enseignement est assuré par 68 professeurs et maîtres réguliers, et 32 maîtres externes; dans le dernier exercice, il a été donné à 1616 personnes, soit:

545 élèves réguliers

438 apprentis de l'artisanat

633 participants à des cours de perfectionnement et des cours divers.

Les dépenses afférant à tout cet enseignement ont atteint la somme de fr. s. 1 460 000.— dans le dernier exercice. Il est vrai que les recettes propres de l'établissement, provenant de machines et articles fabriqués dans ses ateliers, des écolages (très modiques d'ailleurs) de la vente des manuels, se montent à plus de fr. s. 270 000.—, ce qui diminue sensiblement les subventions des pouvoirs publics.

Tout l'enseignement de l'établissement est intimement lié aux besoins de l'industrie des montagnes neuchâteloises, dont les cadres sont presque exclusivement formés d'anciens élèves du Technicum neuchâtelois.

